



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-114

Séance publique du

26 mai 2014

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140526-45706-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 27 mai 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2014

Le 26 mai 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20 05 2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Maurice CHAZEAU à Madame Reine MERGER, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE.

Secrétaire :

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique
de la Ville
Direction Coordinatrice de l'Education

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Mme Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2014- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Au titre de l'année scolaire 2013/2014, la Direction des Affaires Scolaires a été saisie de diverses demandes de subventions émanant des écoles élémentaires et maternelles de la Ville dans le cadre de l'organisation de projets éducatifs et de sorties scolaires avec nuitées.

Les aides proposées dans le présent rapport correspondent aux critères d'attribution établis par la commission de subventions composée des différents partenaires éducatifs.

Il est précisé que chaque projet a reçu l'avis favorable de l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription.

Vous trouverez, en annexe, le détail des subventions proposées, répertoriées sur un tableau, pour un montant total de : 5 380,65 € (*cinq mille trois cent quatre vingt euros et 65 cents*).

Les subventions seront versées sur le compte des coopératives scolaires de chaque école.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution des subventions aux coopératives scolaires des écoles répertoriées sur le tableau en annexe ;
- **DIRE** que la dépense en résultant, soit la somme de 5 380,65 €, sera imputée au budget de la Ville – Exercice 2014 - ligne budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-114 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES ELEMENTAIRES ET
MATERNELLES DE LA VILLE - ANNEE BUDGETAIRE 2014-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27 05 2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

DEMANDE DE SUBVENTIONS DES ECOLES 2014

Ligne budgétaire : 92213 6574 1683 (disponible : 40 440 €)

ECOLES	OBJET	MONTANT PROPOSE
CHATEAU DOUBLE ELEMENTAIRE	Classe transplantée au Pradet (Var) 4 classes Du 10 au 13 juin 2014 81 élèves x 4 jrs x 6,10 €	1 976,40 €
CORSY MATERNELLE	Projet d'Ecole Sortie zoo de la Barben le 3 juin 2014 pour 67 élèves Prise en charge transport 2 bus : 760,00 €	760,00 €
GRANETTES MATERNELLE	Classe transplantée au Centre Musiflore de Crupie (Drome) du 2 au 4 juin 2014 pour 25 élèves 25 élèves x 3 jours x 1,55 €	116,25 €
LAURENT ELEMENTAIRE	Classe Astronomie St Michel l'Observatoire du 31 mars au 4 avril 2014 26 élèves de CM2 26 x 5 x 1,55 €	201,50 €
	Séjour à St Jean St Nicolas Le Bonhomme de Neige du 19 au 23 mai 2014 48 enfants (2 classes) 48 x 5 x 1,55 €	372,00 €
	Séjour à St Julien en Champsaur Centre les Jonquilles du 23 au 27 juin 2014 pour 42 élèves (2 classes) 42 x 5 x 1,55 €	325,50 €
PONT DE L'ARC ELEMENTAIRE	Classe transplantée CLIS au Chalet Alp'Azur à Arvieux – Queyras du 17 au 21 mars 2014 aide exceptionnelle (enfants sourds) 7 élèves x 200 €	1400,00 €
VAL ST ANDRE ELEMENTAIRE	AMELIORATION BCD	229,00 €
TOTAL		5 380,65 €